

# Le retard du premier enfant : « l'impératif consensuel »

Magali Mazuy

Institut de démographie de l'Université de Paris (Idup)  
Institut national d'études démographiques (Ined)  
(75, France)

## I - Introduction

Avec un nombre moyen d'enfants dépassant 1,9 enfants par femme en 2004 (Richet-Mastain, 2005), la fécondité française se situe à un niveau plutôt favorable pour un pays européen. Le niveau de cet indicateur est par ailleurs stable depuis 20 ans (Toulemon Mazuy, 2001).

A ce niveau intermédiaire de fécondité s'allient deux caractéristiques spécifiques de la fécondité française. La première est une part relativement faible de femmes sans enfant (10 à 15%), en comparaison avec d'autres pays européens. La seconde est un âge moyen au premier enfant se situant à un niveau intermédiaire, de l'ordre de 28 ans. En ce qui concerne l'entrée en parentalité, qui nous intéresse ici, avoir au moins un enfant est donc un événement valorisé, et les âges à la maternité sont encore relativement divers, étant donné que certaines femmes continuent à être mères à des âges relativement jeunes.

Mais ces indicateurs se focalisent sur la population féminine. Qu'en est-il pour les hommes ? Si l'âge au premier enfant est retardé (Desplanques 1993, Prioux 1996), qu'en est-il du retard de l'âge au premier enfant pour les deux sexes ?

## II – Sources de données

Deux enquêtes nationales réalisées auprès d'hommes et femmes adultes ont été utilisées.

La première permet de mener des analyses quantitatives fines afin de dégager les différences de calendriers selon le sexe et le milieu social. Il s'agit de l'enquête « **Étude de l'histoire familiale** » (E.H.F), anciennement appelée « Enquête Famille », qui fut réalisée en 1999 auprès de 380 000 hommes et femmes. Elle fournit des variables de milieu social assez

complètes (pour la personne interrogée et pour son conjoint co-résident)<sup>1</sup>. De plus, ces données permettent le calcul de taux de fécondité de rang 1 en définissant de différentes manières les enfants : enfants biologiques, adoptés ou enfants d'un conjoint que la personne a élevés. Toutefois, l'inclusion de beaux-enfants ne modifie pas le profil des taux de fécondité féminins. Pour les taux masculins, cela les modifie à la marge, du fait que dans la majorité des cas hommes et femmes ont d'abord leurs propres enfants avant d'élever ceux d'un conjoint.

La seconde enquête permet de disposer d'informations plus qualitatives sur les motivations individuelles des individus. Il s'agit de l'enquête « **Intentions de fécondité** », qui fut réalisée en 1998 auprès de 2 500 hommes et femmes âgés de 18 à 45 ans. Une partie de l'échantillon a été ré-interrogée en 2001 et 2003 (Mazuy, Razafindratsima, La Rochebrochard, 2005). Les personnes furent interrogées sur leur histoire génésique passée, sur leurs projets de fécondité, et sur leurs représentations en matière de paternité et de maternité (âge idéal, nombre d'enfants idéal...).

### III - Résultats

#### *Une infécondité définitive plus forte et une entrée en parentalité plus tardive pour les hommes*

Les hommes ont des taux de fécondité de rang 1 plus faibles que les femmes. La figure 1 illustre, en prenant comme exemple la génération 1960, les différences dans les taux de fécondité de rang 1 entre hommes et femmes. Les taux de fécondité des hommes sont beaucoup plus faibles avant 25 ans, mais légèrement plus élevés au-delà de 26 ans. Pour cette génération, 10% des femmes n'ont pas eu d'enfants pour près de 20% des hommes<sup>2</sup>.

Au final l'âge au premier enfant est de trois ans supérieur pour les hommes. Cet écart d'âge correspond à l'écart d'âge entre conjoints (figure 2)<sup>3</sup>.

---

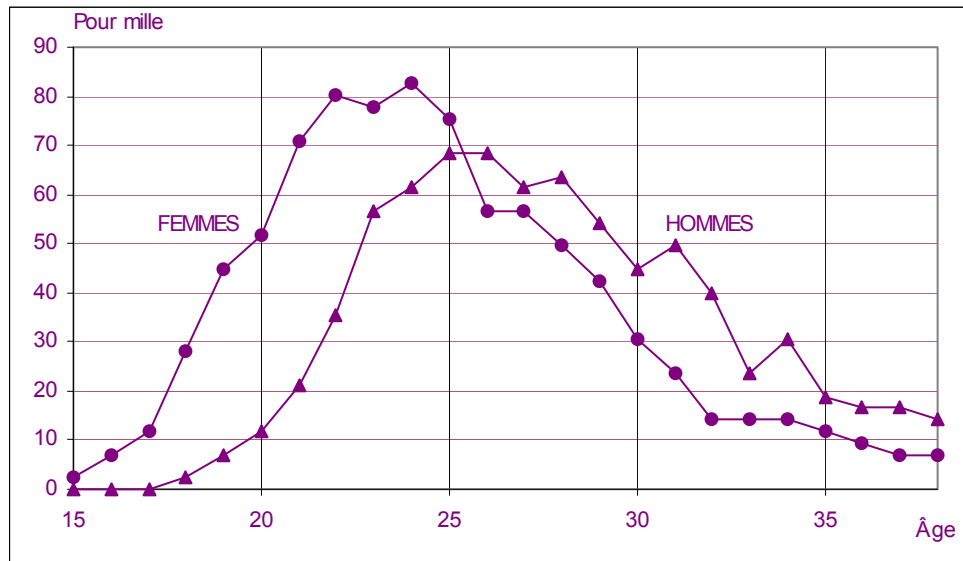
<sup>1</sup> Un ensemble de travaux utilisant cette source ont été regroupés au sein d'un ouvrage collectif (Lefèvre, Filhon, 2005). Voir également le site Internet du groupe d'exploitation de l'enquête : <http://www-E.H.F.ined.fr>.

<sup>2</sup> Les taux masculins sont plus faibles y compris en incluant dans la définition de l'entrée en parentalité les enfants biologiques, les enfants adoptés et les **enfants d'un conjoint** que la personne aurait élevés avant d'avoir son propre enfant. Les hommes qui élèvent des beaux-enfants sont donc en réalité des hommes qui ont eu leurs propres enfants, le plus souvent avant d'élever leurs beaux-enfants.

<sup>3</sup> L'écart d'âge tend toutefois légèrement à la baisse, nous avons donc fait l'hypothèse d'un rapprochement des comportements entre hommes et femmes des générations 1965 et 1970, similaire au rapprochement qui s'est opéré entre les générations 1960 et 1965, afin d'estimer l'âge médian des hommes pour la génération la plus récente.

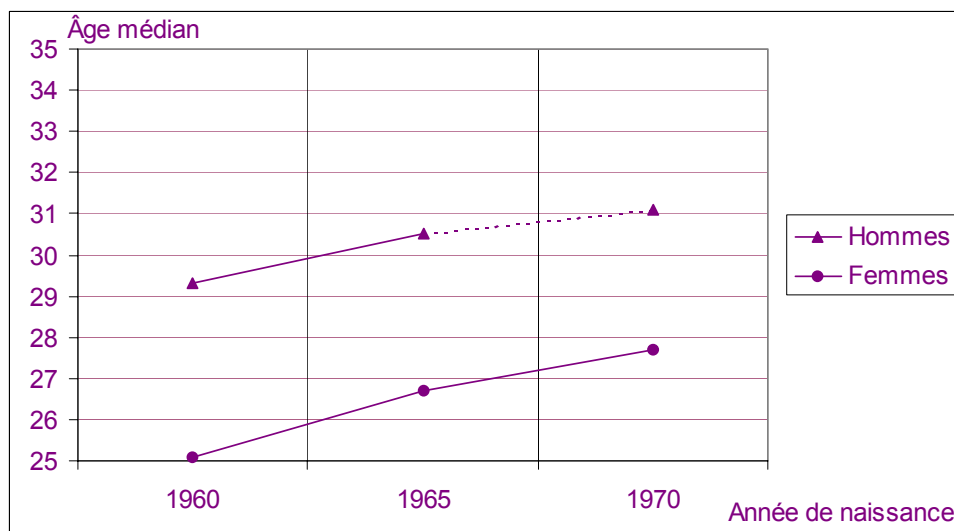
Les hommes et femmes qui restent sans enfant n'appartiennent pas aux mêmes milieux sociaux. Les femmes sans enfant se situent en haut de l'échelle sociale, les hommes sans enfant en bas de l'échelle sociale (Toulemon, Lapierre-Adamcyk, 1999 et Robert-Bobée, 2005, Poster P2-129).

**Figure 1. Taux de fécondité de rang 1, génération 1960**



Source : enquête E.H.F 1999  
 Champ : hommes et femmes nés en 1960

**Figure 2. Âge médian au premier enfant (générations 1960, 1965 et 1970)**



Source : enquête E.H.F 1999  
 Champ : ensemble des hommes et des femmes (âge médian des hommes nés en 1970 *estimé*)

### *Trois ans et demi de vie en couple sans enfant : l'élaboration du consensus entre conjoints*

La naissance d'un premier enfant se produit le plus souvent dans le cadre d'un couple, les femmes seules au moment de la naissance d'un enfant sont minoritaires. D'après les données de l'enquête E.H.F, parmi les enfants de rang 1 nés entre 1996 et 1998, près de **5%** des mères déclaraient n'avoir jamais vécu en couple. Il s'agit d'une estimation indirecte et minimale, étant donné qu'il faudrait leur ajouter les femmes qui ont rompu leur union depuis la naissance des enfants<sup>4</sup>. D'après les données du recensement réalisé en mars 1999, **9%** des enfants âgés de 0 à 2 ans vivaient au sein d'une famille monoparentale (Algava, 2005). D'après une autre source (l'enquête périnatale), **7,3%** des femmes qui ont accouché en 2003 déclaraient vivre seules (Blondel et al., 2005). Ces deux derniers chiffres ne concernent pas que des enfants de rang 1.

Cette proportion de mères de familles monoparentales a augmenté fortement au cours des années 1990 et est variable d'un groupe social à l'autre (Algava, 2005). D'après les données de l'enquête E.H.F, l'augmentation des femmes qui n'ont jamais vécu en couple parmi les femmes ayant eu un premier enfant est principalement due à une forte augmentation du phénomène parmi les mères les **moins diplômées**.

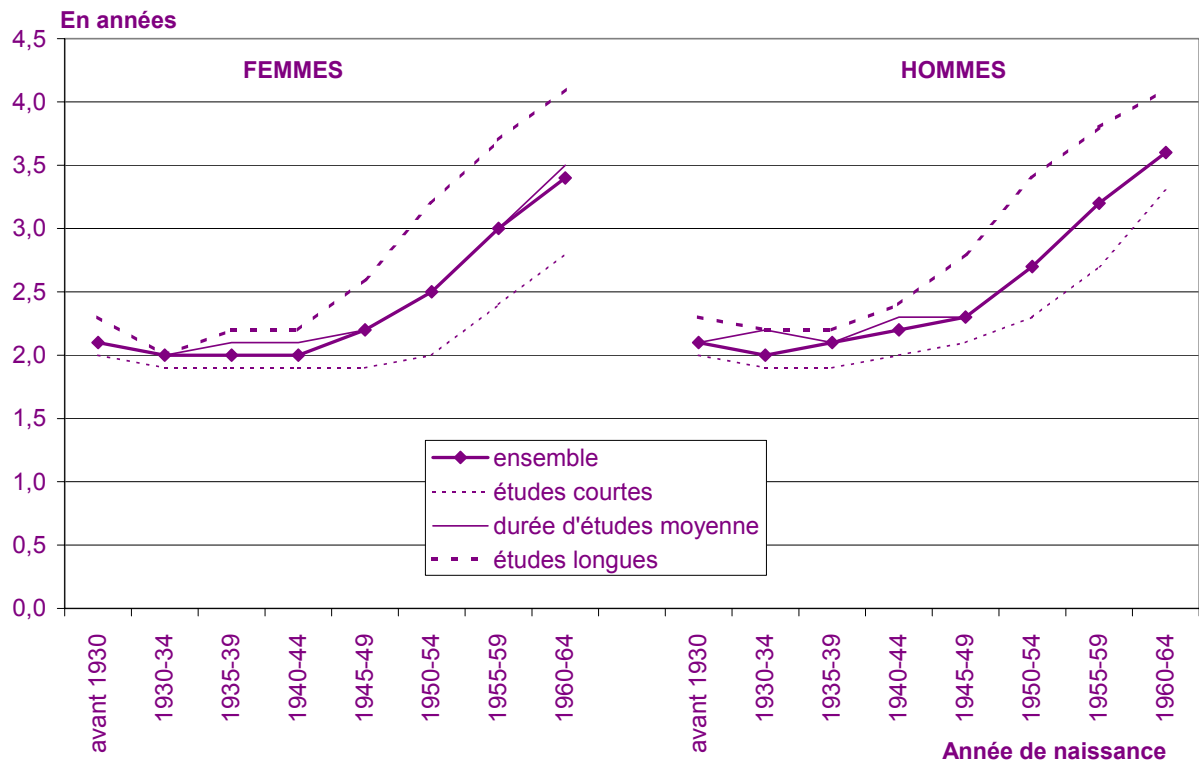
Toutefois, la monoparentalité est une situation transitoire qui concerne majoritairement des enfants plus âgés. Au moment de leur naissance, une majorité d'enfants naissent au sein d'une union (plus de 90%), légale ou non, étant donné que la part des naissances hors mariage est relativement élevée en France (Corijn, 2001).

Si l'on observe sur le long terme la durée de vie en couple avant d'avoir un enfant, celle-ci a fortement augmenté. Hommes et femmes connaissent donc une expérience **commune** de retard de l'âge au premier enfant, en partie expliquée par la diffusion d'une **durée croissante de vie à deux sans enfant**, qui touche tous les milieux sociaux et surtout les **plus diplômés** (figure 3). Par ailleurs, les différences sociales sont moins prononcées pour les hommes, qui de manière générale ont leur premier enfant plus tard : qu'ils soient peu ou très diplômés, le caractère tardif de leur entrée en paternité implique une plus grande homogénéité des âges au premier enfant.

---

<sup>4</sup> La datation des unions ne concerne dans l'enquête que les unions **co-résidentes**. Or il est fort possible que pour les parents qui ont eu leur premier enfant peu de temps avant l'enquête, une proportion d'entre eux aient un conjoint sans toutefois vivre avec lui depuis plus de six mois. D'après les consignes du questionnaire, les dates de vie en couple renseignées dans le tableau des unions ne devaient concerner que **les unions cohabitantes depuis plus de six mois**. Par définition il manque donc certaines unions. Par contre, le fait que la personne déclare avoir ou ne pas avoir vécu en couple semble être un indicateur solide (Mazuy, Lelièvre, 2005).

**Figure 3. Durée moyenne de vie à deux, par génération, selon la durée des études**



Source : enquête E.H.F 1999  
 Champ : personnes ayant vécu en couple et ayant eu des enfants

La naissance du premier enfant se fait, dans l'idéal, dans le cadre d'un **projet parental**. Ce projet parental nécessite de recueillir l'adhésion des deux membres du couple. Ce sont effectivement des critères psychologiques qui priment sur tous les autres. Souvent les personnes sans enfant veulent attendre avant d'avoir leur premier enfant et justifient l'absence d'enfant ou de projet d'enfant du fait de facteurs matériels (conditions de logement non satisfaisantes, revenus pas assez stables), mais au final c'est plutôt parce que le désir d'enfant n'est pas suffisamment fort que le projet d'enfant ne peut se mettre en place (figure 4). Une fois que le désir d'enfant se manifeste réellement, le conjoint doit également avoir envie d'un enfant pour que le projet se concrétise. C'est ce que j'ai nommé le double impératif ou « **l'impératif consensuel** ». Certains couples élaborent rapidement ce projet, de manière presque « naturelle » pour reprendre leurs termes, d'autres mettent des années avant d'avoir leur premier enfant. On peut faire plusieurs hypothèses qui expliqueraient le fait que les personnes les plus diplômées vivent plus longtemps en couple avant d'avoir un premier enfant. L'environnement des étudiants n'est pas propice au projet d'enfant et une fois les

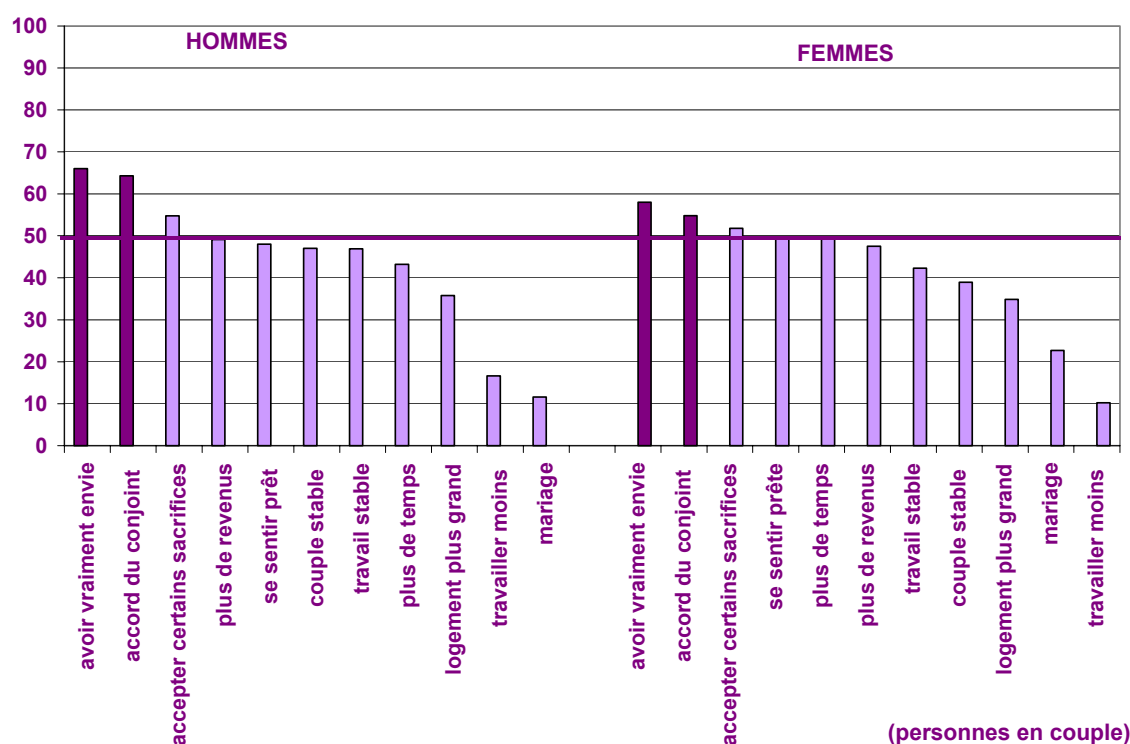
études terminées, il n'est pas certain que le conjoint ait lui même terminé ses études (en 1999, 72% des étudiantes en couple avaient un conjoint non étudiant, alors que plus de la moitié des étudiants en couple avaient une conjointe également étudiante). De plus, un fort investissement dans une formation implique sans doute un fort désir de réalisation professionnelle, qui va parfois précéder le désir d'épanouissement familial (même si celui-ci est présent), décalant ainsi les cycles de vie des diplômés et des non diplômés. De plus, l'enfant peut être perçu comme rompant un équilibre instauré au fil du temps, dans une relation à deux. Enfin, les personnes les mieux dotées socialement sont également celles qui ont le plus de moyens de profiter de leur revenus, pour « profiter de la vie à deux » encore faut-il en avoir les moyens.

Ainsi, les durées de vie à deux sont très variables d'un milieu social à l'autre, surtout pour les femmes. On a vu également que les femmes qui restent sans enfant sont plus souvent des femmes plus diplômées que les autres (Robert-Bobée, Mazuy, 2005).

Cet « impératif consensuel » va se manifester également par un fort rejet de l'image de la mère qui fait un enfant « toute seule ». Même si les ruptures sont de plus en plus fréquentes et que les individus vivent en couple pour une durée indéterminée au départ, l'idée de faire un enfant sans l'accord du conjoint est plutôt désapprouvée, tout comme l'idée de faire un enfant « sans père » (Boltanski, 2004). Le projet d'enfant est ainsi remis à plus tard, et dans le cas d'une grossesse qui arriverait trop tôt ou qui arriverait sans l'adhésion des deux conjoints, celle-ci peut être interrompue. D'après le dernier annuaire statistique sur l'avortement, parmi les 200 000 interruptions volontaires de grossesse pratiquées en 1997, 44 % des femmes n'avaient aucun enfant et la classe d'âges la plus concernée en chiffres absolus est les 20-24 ans. Même dans le cas d'une relation stable, rien ne garantit que les conjoints manifestent tous les deux un désir d'enfant, ni qu'ils aient fait ensemble le projet d'avoir un enfant, de plus d'autres projets peuvent leur sembler de nécessité plus immédiate, ils peuvent ainsi décider conjointement de ne pas mener à terme une grossesse en cours.

*« Quand la grossesse non prévue survient dans le contexte d'une relation affective stable, la femme informe presque toujours son partenaire (97% des cas), et huit fois sur dix les partenaires sont d'accord sur la décision à prendre. »* (Bajos et al, 2004)

**Figure 3. Facteurs jugés importants pour avoir un enfant**



*Source : Enquête sur les Intentions de fécondité  
 Champ : personnes sans enfant au moment de l'enquête*

## IV - Approfondissements

Si ce double impératif structure les comportements de fécondité des générations récentes, ce cadre a des limites. Tous les enfants ne naissent pas au sein d'un couple et l'enfant n'est pas obligatoirement programmé par les deux conjoints, au terme de négociations, de consensus verbalisés. De plus, se pose la question des discordances des attentes de chaque conjoint. Dans la suite de ce travail nous analysons, grâce à l'enquête sur les Intentions de fécondité, qui est prospective, les comportements de fécondité des couples au sein desquels le projet d'enfant était discordant lors du premier passage de l'enquête.

Ensuite, certains éléments peuvent jouer un rôle de déclencheur, indépendamment des caractéristiques sociales des individus (une question ouverte a été réservée à cet effet lors du troisième passage de l'enquête sur les Intentions de fécondité).

Enfin, si cette norme constitue une étape commune aux hommes et aux femmes, nous questionnons l'idée de l'émergence d'un modèle « retardataire unisexe » : vivre une étape ensemble ne signifie pas obligatoirement que les implications soient les mêmes pour les deux

sexes. Le fait d'attendre un consensus participe au retard de l'entrée en parentalité. Si les hommes, réputés être moins pressés, devenaient déjà pères plus tardivement que les femmes, certains d'entre eux pourraient souhaiter devenir pères plus tôt. Lorsqu'on les interroge, on s'aperçoit que la barrière symbolique de la trentaine est assez importante pour les hommes, pourtant ces derniers deviennent pères dorénavant plus souvent après cet âge qu'avant.

« *Ce mouvement de décalage de l'âge à la maternité se prolonge au-delà des normes idéales* » (Toulemon, Leridon, 1999). Cette citation est également valable pour l'âge à la **paternité**.

## V – Références bibliographiques

- ALGAVA E., 2005, « Les familles monoparentales : des caractéristiques liées à leur histoire matrimoniale », dans LEFÈVRE C. et FILHON A. (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales*, Les Cahiers de l'Ined, n°156, p.251-271.
- BAJOS N., MOREAU C., LÉRIDON H., FERRAND M., 2004, « Pourquoi le nombre d'avortements n'a-t-il pas baissé en France depuis 30 ans ? », *Population et Sociétés*, N°407, 4 p.
- BLONDEL B., SUPERNANT K., MAZAUBRUN (DU) C, BREART G., 2005, *Enquête nationale périnatale 2003. Situation en 2003 et évolution depuis 1998*. Rapport rédigé pour le compte de la DGS, la DREES, et l'INSERM, 40 p.
- BOLTANSKI L., 2004, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, éd. Gallimard., 420 p.
- CORIJN M., 2001, « Transition to Adulthood in France ». In M. Corijn and E. KIJZING (éd.), *Transition to Adulthood in Europe*, pp. 131-151. Kluwer Academics Publishers.
- LEFÈVRE C. et FILHON A. (dir.), 2005, *Histoires de familles, histoires familiales*, Les Cahiers de l'Ined, n°156, 640 p.
- MAZUY M., LELIÈVRE E., 2005, « Déclarer ses enfants, déclarer ses conjoints : rationalité des locuteurs et mode de questionnement », dans LEFÈVRE C. et FILHON A. (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales*, Les cahiers de l'Ined n°156, p. 573-587.
- MAZUY M., RAZAFINDRATSIMA N., LA ROCHEBROCHARD E.(DE), 2005, « Déperdition dans l'enquête Intentions de fécondité », Ined, coll. Documents de travail, 40 pages, à paraître.
- RICHE-MASTAIN L., 2005, « Bilan démographique 2004. Nette diminution des décès », *Insee première* N°1004, 4 p.



- ROBERT-BOBÉE I., MAZUY M., 2005, « Calendriers de constitution des familles et âge de fin des études », dans LEFÈVRE C. et FILHON A. (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales*, Les Cahiers de l'Ined, n°156, p.175-200.
- ROBERT-BOBÉE I., 2005, « Hommes et femmes sans enfant ne se ressemblent pas », UIESP, séance poster P2-129.
- TOULEMON L., MAZUY M., 2001, « Les naissances sont retardées mais la fécondité est stable », *Population*, 56 (4), p. 611-644.
- TOULEMON L., LAPIERRE-ADAMCYK, 2000, « Demographic patterns of motherhood and fatherhood in France », dans BLEDSOE C., LERNER S., GUYER J.I, *Fertility and the male Life-Cycle in the Era of Fertility Decline*, Oxford University Press, p.293-330.
- TOULEMON L., LÉRIDON H., 1999, « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? » *Insee première*, N° 652, 4 p.